



Règlement du Concours Instagram CCL

Organisateur du concours :

CCL, domicilié Chemin de Montreveil, 81100 Castres.

Représentant de la société : Stéphane Blanc.

Lot à gagner :

2 places en loge pour assister au match du Castres Olympique contre le LOU Rugby le 22 février 2025.

Conditions de participation :

1. Comment participer ?

- Suivez notre compte Instagram officiel **@cclhome**.
- Likez le post instagram du concours
- Commentez le post en **taguant la personne** avec qui vous souhaitez assister au match.

2. Astuce supplémentaire :

Repostez ce post en **story** et identifiez notre compte **@cclhome** pour **augmenter vos chances** de gagner !

Durée du concours :

Le concours est ouvert du 19 février 2025 jusqu'au 21 février 2025. Le gagnant sera annoncé le 21 février 2025 au matin.

Le gagnant sera tiré au sort parmi les participants remplissant toutes les conditions de participation. Le tirage au sort sera effectué de manière transparente et impartiale.

Notification du gagnant :

Le gagnant sera contacté par message privé sur Instagram. Si le gagnant ne répond pas dans un délai de 24 heures, un nouveau gagnant sera tiré au sort.

Règlement général :

- Ce concours est ouvert à toute personne résidant en France Métropolitaine.
- Ce concours n'est en aucun cas géré ou sponsorisé par Instagram.
- Les données personnelles des participants seront utilisées uniquement pour la gestion du concours et ne seront pas partagées avec des tiers.
- Le lot ne pourra pas être échangé, ni contre un autre lot, ni contre sa valeur en argent.

Responsabilités :

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier le concours en cas de force majeure ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté.

En participant à ce concours, vous acceptez l'intégralité de ce règlement.

Bonne chance à tous ! 🍀